



APELEVIS

L'Association des Parents d'ELèves des Etablissements à
Vocation Internationale de l'Académie de Strasbourg

Le Président

Benoît CATHALA
24 rue de la Tanche
67000 Strasbourg.
president@apelevis.org
Tél. 07 77 82 57 18

Mme Elisabeth Laporte,
Rectrice de l'Académie de Strasbourg
6 rue de la Toussaint
67000 Strasbourg.

Strasbourg, le 18 décembre 2020.

Objet : Suite du Conseil Académique des Sections Internationales

Madame la Rectrice, chère Elisabeth Laporte,

Je vous écris tout d'abord pour vous remercier d'avoir tenu le Conseil Académique des Sections Internationales (CASI) le 3 novembre dernier comme vous vous y étiez engagée lors de notre entretien du 20 juillet. En tant qu'unique association de parents d'élèves présente dans tous les établissements à sections internationales de Strasbourg, l'APELEVIS a participé à toutes les séances du CASI depuis sa création. Dans ce cadre, elle a affirmé le besoin d'ancrage et de redynamisation des sections internationales de Strasbourg. Nous apporterons toujours notre soutien à des projets visant à augmenter les capacités des sections, permettre la création d'autres sections de langue, et développer l'enseignement international.

Nous tenions à revenir vers vous concernant les points mentionnés lors du dernier CASI et qui nous préoccupent tout particulièrement.

1. Effectifs

Les effectifs en sections internationales à Strasbourg de la maternelle au lycée ont été présenté lors du CASI et nous vous en remercions.

La rigidité des capacités d'accueil par section mise en place en 2017 (ainsi que les tests de niveau qui s'apparentent plus à des concours, qui remplacent les dossiers) font peser aujourd'hui une insécurité chronique aux sections internationales qui est inacceptable, pèsent sur leur attractivité, et peuvent menacer jusqu'à leur pérennité.

Ainsi, alors que **la capacité des sections internationales devrait pouvoir s'apprécier globalement**, cela n'est plus le cas depuis l'inflexibilité des quotas qui diminuent paradoxalement les effectifs en sections internationales (l'école élémentaire Schuman est par exemple passée de 418 élèves en 2014 à 370 en 2020 soit une baisse de 48 élèves (-12%)) et amène des élèves aptes à ne pas être admis même si le nombre d'aptes reste en dessous des capacités d'accueil. **Le problème quant à l'adaptation des capacités d'accueil aux demandes réelles d'admission est à solutionner de manière urgente** afin de permettre à la communauté éducative (enseignants, parents, enfants et autres acteurs) des sections internationales de Strasbourg de travailler plus sereinement.

2. Tests d'admission, de niveau ou d'aptitude, et continuité pédagogique

Les tests d'admission existent actuellement à tous les niveaux du parcours pédagogique en sections internationales à Strasbourg, de la maternelle au lycée, que l'on soit déjà en SI ou non.

Nous sommes favorables aux tests d'admission pour intégrer les établissements à sections internationales de Strasbourg. Cependant les tests qui suivent devraient être des tests de niveau /

d'aptitude et les élèves aptes devraient pouvoir bénéficier d'une continuité pédagogique sans le risque constant d'être exclu du système.

La mise en place en 2017 des tests d'aptitude (qui sont dans les faits un concours) font peser aujourd'hui une insécurité chronique aux sections internationales qui est inacceptable, pèsent sur leur attractivité, et peuvent menacer jusqu'à leur pérennité. De plus, cela pose un problème de taille chaque année puisque les enfants n'ont plus de cours de langue pendant plusieurs semaines du fait de la mobilisation de leurs enseignants pour ces tests.

La sécurisation du parcours d'enfants ayant leur place en section internationale est à solutionner de manière urgente afin de permettre à la communauté éducative (enseignants, parents, enfants et autres acteurs) des sections internationales de Strasbourg de travailler sereinement. Seuls les élèves souhaitant rejoindre ce parcours pourraient être soumis à une épreuve.

Si l'article D421-133 du code de l'éducation conditionne l'admission des élèves en section internationale à la vérification de leur aptitude à suivre le type d'enseignement, il ne précise pas que cette vérification doive se répéter dans le parcours de l'élève, à chaque changement de cycle (maternelle/élémentaire/collège/lycée). De fait, dans d'autres académies, seuls les élèves souhaitant rejoindre ce parcours sont soumis à une épreuve, démontrant une diversité d'interprétation. Les élèves qui démontrent leur aptitude à poursuivre ce parcours, pour lequel ils se sont investis depuis parfois 8 ans, devraient le poursuivre. La logique de continuité pédagogique devrait être privilégiée.

Ne serait-il pas envisageable d'admettre systématiquement dans le cycle suivant les élèves déjà scolarisés en sections internationales et ayant été déclarés aptes à suivre cet enseignement ? **Le maintien dans les écoles internationales des enfants déjà scolarisés en établissements à sections internationales à Strasbourg (et qui ont déjà passé des tests) doit être assuré s'ils sont aptes (le nombre de places est suffisant pour le faire et accueillir en même temps des élèves externes).** La situation actuelle est particulièrement injuste et malveillante pour les élèves dont on reconnaît le niveau tout en les excluant de ce parcours.

a. Critères des tests d'admission

Nous regrettons que les critères de notation des tests d'admission (ou des dossiers l'an dernier pour le collège et le lycée) ne soient pas transparents. Cette situation est propice à toutes les rumeurs et ne permet pas aux associations de parents d'informer les familles de manière adéquate pour accompagner nos enfants et d'aider à la compréhension des résultats.

b. Autres conséquences des tests d'admissions

Les tests actuels représentent un travail et un stress considérable. Un dialogue bienveillant avec les quelques familles dont les enfants présentent des difficultés et un dispositif de remédiation seraient pourtant possibles comme cela se fait dans d'autres académies.

Les tests mettent une pression importante sur les enseignants et les parents, impliquent une annulation de 5 à 6 semaines de cours de langue pendant l'année (du fait de la mobilisation des enseignants pour ces tests) ce qui réduit considérablement le nombre d'heures de langues dont bénéficient nos enfants, et amènent nombre de parents à faire le choix de quitter le système des écoles à sections internationales au profit de parcours plus sécurisés comme les écoles bilingues et l'école européenne ou tout simplement les écoles de secteur. L'attractivité des écoles à sections internationales à Strasbourg est menacée alors même qu'elle devrait être renforcée et que ces sections sont censées se développer sur l'ensemble du territoire.

3. Etablissement Public Local d'Enseignement International (EPLÉI)

Le titre II de la loi "pour une école de la confiance" de juillet 2019 intitulé "Innover pour s'adapter aux besoins des territoires" encourage dans son article 32 la création d'établissements publics locaux d'enseignement international dans toutes les académies. Comme vous le savez, la création d'un EPLÉI repose sur le volontariat des collectivités (commune, département, région) qui s'associent. Les établissements à sections internationales de Strasbourg, qui sont de plus tous dans la même circonscription, pourraient se regrouper dans ce cadre. Cela permettrait de régler la problématique juridique des tests d'admission et donc la sécurisation du parcours pédagogique que nous souhaitons.

Cet EPLEI pourrait accueillir des élèves préparant les diplômes nationaux du brevet et du baccalauréat classique et contribuer à la mixité sociale des publics scolarisés comme cela se fait déjà aux collèges internationaux de l'Esplanade et Vauban.

Nous sommes conscients de l'existence de l'école européenne mais elle reste un EPLE particulier et unique, fondé sur un traité international (la Convention des écoles européennes), comme les autres écoles européennes. Cela est différent des écoles à sections internationales.

Cette piste de création d'un établissement public local d'enseignement international pour les établissements à sections internationales de Strasbourg est une piste d'avenir et nous vous proposons de l'explorer ensemble avec les collectivités partenaires.

4. Situation de la section allemande

La problématique de la section allemande inquiète tout particulièrement du fait du non-respect de l'accord bilatéral de 2019 par l'absence actuelle de recrutement des enseignants mis à disposition par l'Allemagne. Le Consulat indique depuis un an et demi être à la recherche d'enseignants mais que le contexte actuel n'est pas facilitant. Aucune amélioration de la situation n'est envisagée et le manque d'enseignants d'allemand en section internationale (aggravé par les absences répétées actuelles et les temps partiels) menace la pérennité de cette section.

De plus, seul 22 enfants du collège Vauban ont postulé pour le Lycée des Pontonniers et seul 14 (sur 46 élèves aux Pontonniers) ont été admis (5 étaient non aptes) ce qui pose des questions sur le parcours en section internationale allemande.

Nous saluons votre demande d'étudier la problématique de la section allemande et plus généralement de l'enseignement de l'allemand à Strasbourg entre SI, écoles bilingues, école européenne ou encore écoles à Kehl ou privées. Une véritable stratégie paraît nécessaire pour clarifier les différents parcours possibles, leurs avantages et inconvénients, et leur complémentarité.

5. Situation des sections coréenne et portugaise

La section coréenne a augmenté de 50% pour un total de 9 élèves et la section portugaise a augmenté de 38% pour un total de 18 élèves. La consolidation de ces sections est nécessaire et pose la question de l'ouverture de celles-ci dès la maternelle ou du moins à l'élémentaire (la problématique est similaire pour les sections russe et polonaise). **L'APELEVIS considère que toutes les sections doivent proposer un parcours de la maternelle au lycée pour être réellement attractive.**

De plus, les sections portugaise (dès la rentrée 2021) et coréenne (à la rentrée 2022) vont devoir s'ouvrir au lycée. Le Lycée des Pontonniers atteint sa capacité d'accueil maximale et l'ouverture d'un deuxième lycée à sections internationales était envisagée par votre prédécesseure. Nous serions très intéressés par vous accompagner dans cette démarche si vous la confirmez. Elle permettrait également d'envisager à terme de proposer de nouvelles sections internationales.

6. Baccalauréat à Options Internationales (OIB)

Comme en juin dernier, les épreuves du baccalauréat étant annulées et les élèves notés sur la base d'un contrôle continu, qu'en est-il des épreuves de langue de l'OIB et de sa bonne reconnaissance par les pays partenaires pour l'entrée universitaire ? **Des négociations bilatérales avec les 8 pays partenaires des écoles à sections internationales de Strasbourg ont eu lieu l'an dernier et doivent se poursuivre pour sécuriser la reconnaissance de l'OIB pour nos élèves de terminale.**

Voici les points que nous souhaitons porter à votre attention. Je reste à votre disposition pour échanger avec vous et vos équipes sur ces questions. Dans l'attente d'un retour de votre part, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous prie de recevoir, Madame la Rectrice, mes plus respectueuses salutations.


Benoît Cathala
Président
APELEVIS